



Depart et non restitution de la maison louée

Par **chantoux**, le **01/07/2009** à **15:47**

Bonjour,

mes locataires ont quittés depuis debut mai la maison que nous leur louons sans toutefois envoyé de préavis, et sans débarasser cette maison.

a ce jour ils ne paient plus le loyer, n habite pas la maison mais ne pouvons pas la relouer leurs affaires personnelles y étant toujours et je ne parle pas des degradations!

Que pouvons nous faire???

j ai un crédit dessus que je ne peux moi meme plus assumer, je suis partie dans une autre région pour travailler et je me trouve dans de sérieuses difficultés de part ce problème merci de me repondre